



29 novembre 2023

(23-8105)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DE LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ALBANIE: DÉCISION N° 752 DU 19/12/2018 PORTANT APPROBATION DU RÈGLEMENT
SUR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA DÉTERMINATION DE LA
RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Membre présentant la notification	ALBANIE
--	---------

Précisions sur le texte juridique notifié

Titre	DÉCISION N° 752 DU 19/12/2018 PORTANT APPROBATION DU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA DÉTERMINATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
Objet	Propriété industrielle (général)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementation
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/ALB/23_13463_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet

Brève description du texte juridique notifié

1. Approbation du règlement sur l'organisation, le fonctionnement et la détermination de la rémunération des membres de la Commission d'appel de la direction générale de la propriété industrielle, d'après le texte joint à la présente décision.
2. Les effets financiers découlant de l'application de la présente décision commencent après sa publication au "Journal officiel".
3. La Direction générale de la propriété industrielle est chargée de la mise en œuvre de la présente décision.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	26 décembre 2019
Autre date	Publication: 24 décembre 2019

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	15 septembre 2023
Autres renseignements	Voir aussi: IP/N/1/ALB/I/2 <i>(Loi n° 9947 du 7 juillet 2008 sur la propriété industrielle, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2008)</i> Texte de loi disponible sur notre site Web à l'adresse www.dppi.gov.al
Organisme ou autorité responsable	<i>General Directorate of Industrial Property</i> (Direction générale de la propriété industrielle) Bulevardi "Zhan D'Ark" Prona nr. 33 Shtëpia e Ushtarakëve Tirana Albanie Courrier électronique: info.dppi@dppi.gov.al

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.